

LES SUISSES ET L'EUROPE : QUESTIONS D'ÉCHELLE

Jean-Bernard Racine *

RÉSUMÉ. L'échelle géographique se présente comme une médiation essentielle dans la définition et l'interprétation des phénomènes cartographiés. L'analyse, à différentes échelles, des résultats de la votation helvétique (1992) sur son éventuelle intégration à l'Espace économique européen confirme encore une fois qu'à échelle plus grande, explications plus riches et plus complexes.

• ÉCHELLE • EEE • EUROPE • SUISSE • VOTATION

ABSTRACT. Scale is an essentiel mediation in the definition and interpretation of mapped phenomena. The analysis, at different scales, of the results of the Swiss votation on its eventual integration in the European Economic Space confirms once again that the «bigger» the scale, the richer and the more complexe are the explanations.

• EES • ELECTIONS • EUROPE • SCALE • SWITZERLAND

RESUMEN. Die geographische Stufe ist eine wesentliche Vermittlung in der Definition und Interpretation der Kartographierten Phänomene. Die Analyse, auf verschiedenen Niveaus, der Ergebnisse der Schweizerischen EWR Abstimmungen, beweisen noch einmal dass sie auf höherem Niveau, reichere und complexere Erklärungen haben.

• ABSTIMMUNG • SCHWEIZ • EWR • MAßSTAB • STUFE

S'agissant des pratiques et des représentations que les sociétés ont de l'espace, le problème clé de l'échelle mérite d'être périodiquement reposé. À travers lui peuvent être précisées les conditions et les manœuvres nécessaires pour réaliser des observations cohérentes et pour les interpréter dans le cadre d'un système conceptuel explicite (Racine, Raffestin, Ruffy, 1980). Il donne l'occasion d'évaluer la place de l'instrument cartographique dans l'argumentation géographique (Racine et Ptéroudis, 1997) et les dangers inhérents à un «auxiliaire devenu principal, reléguant à l'arrière-plan la pensée géographique qui est ainsi dévorée par sa représentation», «la revanche de la visualisation sur la conceptualisation» (Raffestin, 1995).

Un clivage linguistique?

Le phénomène a pu apparaître à tous les apprentis géographes au lendemain du 6 décembre 1992. À l'heure où tombait le résultat du vote historique des Suisses sur l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE), et au vu des variations cantonales automatiquement cartographiées en couleurs plus ou moins «positives» ou «négatives» (fig. 1), le Ministre, romand, chargé de l'économie publique, ne pouvait que constater la déchirure et commenter amèrement l'image d'un peuple profondément divisé : «un dimanche noir pour la Suisse». Alors que tous les cantons romands, francophones, ainsi que les deux Bâles, optaient pour l'EEE, tous les autres cantons votaient non : une Suisse coupée en deux, de part et d'autre d'un axe nord-sud. Le clivage linguistique apparaissait dans toute son horreur, comme si la barrière des langues (le fameux rideau de rösti, ce plat appétissant autant que nourrissant de pommes de terres sautées censé faire le bonheur quotidien des Alémaniques) était redevenue une barrière séparant les mentalités, les valeurs et les cultures. De fait, à l'échelle des cantons, le clivage linguistique «expliquera» en effet 70% de la variance entre les oui et les non. Résultat pour le moins grave et étonnant dans un pays dont la géographie des comportements politiques était plus connue jusqu'ici par l'originalité, miraculeuse pour certains, de clivages si

 $*\ Universit\'e\ de\ Lausanne,\ Institut\ de\ g\'eographie,\ B.F.S.H.\ 2\ -\ Dorigny,\ 1015\ Lausanne,\ t\'el.: (0) 21\ 692\ 30\ 71,\ fax: (0) 21\ 692\ 30\ 75$

E-mail: Jean-Bernard.Racine@igul.unil.ch

Cartographie : Charles Hussy, Université de Genève, Département de géographie

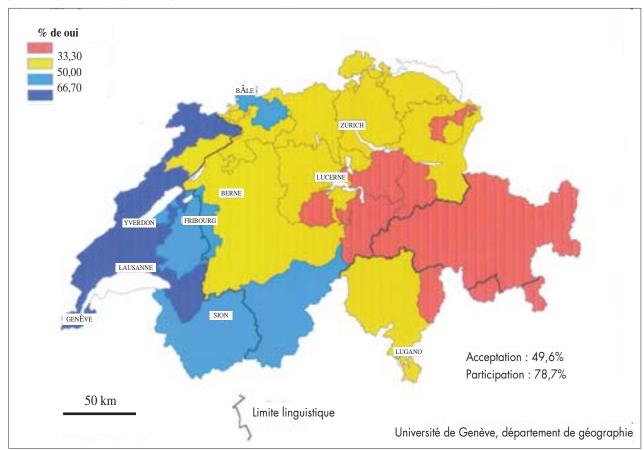
complexes que, dans les faits, ils s'annulaient, cristallisant ainsi l'idéologie du consensus propre à une Suisse unique et indivisible (Racine et Raffestin, 1990, Racine, 1994).

Échelle plus grande, explications plus riches et plus complexes

Pourtant, dès le lendemain, la publication des cartes dessinées par le géographe genevois Charles Hussy (fig. 2) à un échelon plus fin appelait à de sérieuses nuances dans l'interprétation. Les pourcentages d'acceptation allaient de 20,8% à plus de 82%, les Grisons tournant nettement le dos au Genevois, le long de ce qui pouvait apparaître, en généralisant à peine, comme un véritable gradient décroissant ouest-est des proportions de oui. Grisons et Tessin ayant voté non, ceci invitait à rechercher, au-delà du phénomène linguistique et du clivage entre l'esprit latin et l'esprit germanique, des explications historiques et culturelles plus riches : manières différentes de fonder, vivre et valoriser la territorialité, ou effets distincts, en termes de pénétration politico-psychologique, des proximités avec les pays

voisins, la France d'un côté, l'Allemagne, l'Autriche ou l'Italie de l'autre. Deuxième échelle, deuxième visualisation, deuxième série d'interprétation.

La publication des résultats par commune (fig. 2) et les résultats des sondages effectués sur les lieux de vote après le passage aux urnes apportaient d'autres informations. D'une certaine manière, ils confirmaient la coupure linguistique (aucun district romand n'a voté non, alors que seuls de rares districts alémaniques ont voté oui). Le Haut-Valais alémanique a été aussi négatif qu'Appenzell Rhôdes-Extérieur, petit canton de la Suisse centrale : à peine 37% de oui, alors que le Bas-Valais ne comptait que 36% de non. Dans le canton de Fribourg, la Singine, unique district entièrement germanophone, a été le seul à voter non (quoique de justesse : 47% de oui). Pour une fois unis, Jurassiens restés bernois et Jurassiens du canton (tous d'expression française) approuvèrent l'accord, alors que le canton de Berne le rejetait de justesse : les trois districts francophones du Jura bernois ont dit oui à deux contre un. Votant comme la Suisse romande, ne confirmaient-ils pas ainsi une identité?

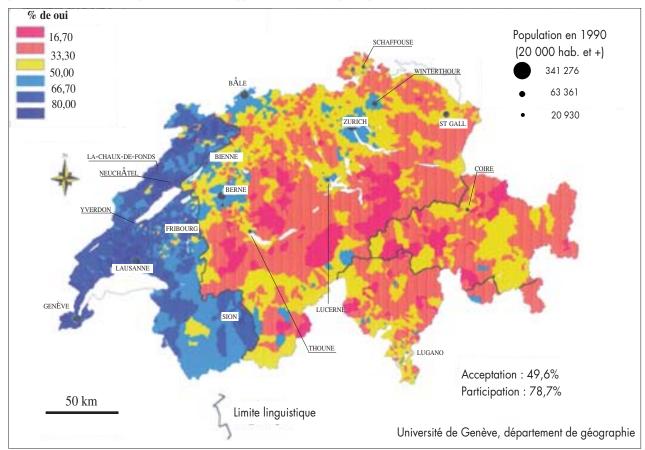


1. Les résultats du référendum du 6 décembre 1992, par cantons

Niveaux de villes et de formation

Mais Bienne, ville bilingue, a voté oui : un résultat «urbain», qui confirmait l'ampleur d'autres fossés. Dans leur ensemble, en effet, les villes avaient approuvé l'EEE. Bâle-Ville, bien sûr, mais aussi Bâle-Campagne, les communes de banlieue ayant fait pencher la balance. De même, à l'écart de l'axe jurassien, industriel et traditionnellement plus progressiste, Zurich (et ses plus riches banlieues), Berne (et la plupart des villes du canton), Lucerne-Ville et Winterthour. Autant dire que d'importants contrastes marquaient la géographie des options de la partie alémanique du pays. Inexistant en Suisse romande (où les nuances qui se manifestaient relevaient plutôt d'une opposition entre les communes les plus excentrées et une Suisse romande intérieure aux pourcentages de oui plus retenus), l'antagonisme ville-campagne se révélait ailleurs : plus la localité était importante, plus les habitants acceptaient l'Europe; autour des grandes villes suisses alémaniques, de grandes régions hésitaient et passaient près de l'acceptation, alors que les petites communes étaient partout nettement opposées.

À l'examen de détail, d'autres hétérogénéités se montraient. Antagonisme plaine-montagne : les régions alpines et préalpines, berceaux de l'identité helvétique, refusaient l'EEE. Contraste riches-pauvres, mais jouant ou prenant des couleurs fort différentes selon les médiations linguistiques et les options politiques dominantes : si, en Suisse alémanique, le revenu par habitant d'une commune expliquait à lui seul un tiers des «oui», cette proportion tombait à moins de 15% en Suisse romande, où les régions les plus touchées par la crise semblent avoir plébiscité l'EEE. Par la suite, la confrontation des résultats, commune par commune, aux caractéristiques sociales et économiques de ces communes, a montré qu'étaient favorables à l'EEE les communes riches, situées dans les agglomérations, habitées par des populations à niveau de formation élevé, travaillant dans le tertiaire et manifestant plus généralement, à travers des votes socialistes ou économistes, une attitude progressiste, ouverte aux changements. Sur l'autre pôle, se situaient des communes pauvres et périphériques, peuplées de paysans et artisans indépendants, de faible niveau de formation et de tradition politique conservatrice.



2. Les résultats du référendum du 6 décembre 1992, par communes

Les sondages individuels à la sortie des urnes ont confirmé ces mesures. Non seulement les élites financières et économiques de la Suisse avaient dit oui, mais plus généralement les populations jouissant de la meilleure éducation et de la plus longue formation, évidemment regroupées dans les villes, surtout les plus grandes, et leurs banlieues les plus aisées. Cette configuration recoupait d'ailleurs largement les grandes oppositions liées aux structures spatiales du système productif helvétique, et celles que dévoileraient sans doute une géographie des représentations sociales et une analyse anthropo-culturelle allant bien au-delà de ce que pourrait montrer la seule mise en corrélation des facteurs liés au visible social (Racine et Raffestin, 1990). Car l'essentiel n'est-il pas de savoir, comme le rappelle C. Raffestin (1995), si «effectivement, le lieu et ses caractéristiques entretiennent des relations avec le phénomène considéré en tant qu'il est présent ou absent» ?

Une règle géographique liée aux médiations scalaires de la cartographique?

Chacune se souviendra sans doute ici de ses premiers cours de géographie. Sur une mappemonde, les variations de la densité de population (les grands «vides» du moins) s'expliquent d'abord par le rôle des conditions écologiques, le climat, les sols, le relief. En y regardant de plus près, on s'interroge sur le rôle des montagnes refuge, sur la spécificité des piémonts... À petite échelle encore, les «pleins» appelent des faits de civilisation (techniques de production et techniques d'encadrement, disait P. Gourou, maîtrise de l'eau en Asie du Sud-Est ou développement industriel en Europe et dans ses projections outre-Atlantique). Vue de plus près, la composante grossièrement bioclimatique des densités africaines n'explique plus au Nigeria les fortes taches des «pays» Ibo, Haoussa, Yoruba. Comment comprendre l'opposition entre les densités de la Corse, de la Sardaigne et de la Sicile, d'écologie voisine, sans faire intervenir, à côté du référentiel économique et juridique, le référentiel culturel? Manière comme une autre de confirmer la règle voulant qu'il faille restituer les phénomènes à des niveaux distincts, qui rendent nécessaire l'explicitation de l'échelle géographique des phénomènes (1). Celle-ci devient médiatrice de la pertinence de la liaison entre une unité d'observation et l'attribut qu'on y associe, et donc médiatrice d'une intention, indispensable complément de l'échelle cartographique, chacune des dimensions géographiques découvertes ayant son échelle de référence. Tant mieux si l'on découvre alors quelle est vraiment l'échelle propre aux «systèmes relationnels explicatifs du visualisable» (plutôt que la seule visualisation des distributions spatiales superficielles) en même temps que celle qui est propre aux préoccupations humaines telles qu'elles sont vécues par les intéressés. Il y va, dirait C. Raffestin, de la crédibilité et de la légitimité de toute une discipline.

(1) Autant dire qu'à chaque échelle de généralisation peuvent correspondre des interprétations différentes, et complémentaires, mobilisant des processus et contenus géographiques distincts. Tout se passe comme si, en changeant d'échelle, on changeait non seulement d'intention et de configuration, mais aussi, partiellement du moins, de problème et d'explication. Est-ce dire pour autant que ce qui est vrai ou pertinent à une certaine échelle ne l'est plus à une autre, qu'à chaque échelle est attachée une «vérité», du moins un système d'explications pertinent, voire que «tout se vaut» selon l'échelle? Je ne pense pas, d'autant plus, comme me le fait justement remarquer R. Brunet, qu'«à chaque échelle sont attachés des risques d'erreur d'interprétation, liés à l'inégale ampleur des approximations, donc à un biais purement statistique». Cela fait, ajoute-t-il, «que certains phénomènes se manifestent plus nettement à certaines échelles qu'à d'autres, et que c'est parfois une simple illusion d'optique (par convergence de processus différents, ou par artefact, par simple jeu de moyennes entre des valeurs locales ayant des significations totalement différentes). Il me semble néanmoins qu'une règle, si règle il y a, peut être énoncée, voulant qu'en se rapprochant de la plus grande échelle et des données les moins agrégées, l'explication devienne toujours plus complexe en même temps que plus aléatoire, réclamant la mobilisation d'autres registres que les registres traditionnels de l'analyse sociospatiale et spatioéconomique, registres historiques et culturels dans lesquels la part de l'onirique et du symbolique ne doit jamais être oubliée. En Suisse, l'effet linguistique ne disparaît pas au niveau communal, il se compose avec d'autres effets. Et j'accepte la conclusion qu'en tire R. Brunet qu'en définitive «seule vaut l'analyse la plus fine, à la condition évidemment que l'on puisse y démêler les différentes composantes en jeu».

Références bibliographiques

RACINE J.-B., 1994, «Langues et identités territoriales en Suisse : les leçons géographiques d'un vote historique ou la Suisse à l'heure du rideau de rösti», *Annales de Géographie*, nº 576, p.152-169.

RACINE J.-B., et PTÉROUDIS E., 1997, «L'argumentation en géographie», *Revue Européenne des sciences sociales*, t. XXXV, 1997, n° 107, p. 87-108.

RACINE J.-B., RAFFESTIN C., RUFFY V.,1980, «Échelle et action, contributions à une interprétation du mécanisme de l'échelle dans la pratique de la géographie», *Geographica Helvetica*, vol. 35, nº 5 (Special issue, *La Géographie en Suisse*), p. 87-94.

RACINE J.-B., RAFFESTIN C., 1990, Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses, 2 tomes, Lausanne: Payot.

RAFFESTIN C., 1995, «Langue et territoire. Autour de la géographie culturelle», in B. Werlen et S. Wälty (ed.), *Kulturen und Raum, Konkrete Fremde*, 10, Zurich, Verlag Rüegger, p. 87-104.